



PASSEZ UN COUP DE FIL le 1^{er} octobre!

A l'occasion de la Journée mondiale de la Personne âgée, le 1^{er} octobre, Pro Senectute propose une action originale: il s'agit de téléphoner à un aîné de son entourage, pour lutter contre l'isolement.



C'est un appel à la solidarité entre générations que lance Pro Senectute Suisse. Les réseaux sociaux, dont on parle tant à notre époque, s'adressent surtout aux personnes actives, mobiles, et connectées à internet. Les plus âgés vivent de plus en plus dans un sentiment d'exclusion et d'abandon, Werner Schärer, directeur de Pro Senectute Suisse, s'en inquiète: «Ce sentiment d'être mis hors du système s'accompagne aussi d'une peur de l'isolement social. Avec cette action intitulée "Un coup de fil facile", nous souhaitons faire bouger cette situation et lutter contre l'appauvrissement du lien social.»

Les travailleurs sociaux constatent d'ailleurs que les personnes âgées redoutent plus cette perte du lien social que les difficultés matérielles auxquelles elles sont souvent confrontées. Ce 1^{er} octobre dédié aux seniors devrait donc rappeler à tous que les personnes âgées ont des droits. Droit au bonheur, à la dignité et à la communication...

Une responsabilité collective

Chacun peut participer à cette campagne, soutenue par Swisscom. Le 1^{er} octobre, pensez à téléphoner

à une personne âgée, voisin, ami, grand-parent, ancien collègue... «Nous avons tous dans notre entourage quelqu'un que nous nous promettons régulièrement d'appeler, sans jamais le faire, par manque de temps», expliquent les organisateurs du projet. «Ce jour-là, passez à l'action!» Swisscom s'est engagé dans cette opération pour marquer l'importance des liens sociaux en Suisse. «L'entreprise veut s'impliquer dans cette idée de responsabilité sociale», explique Pascal Jaberg, chef du secteur clients Génération 50 Plus. La campagne de Pro Senectute sera présentée au public dans de nombreux Swisscom Shops. L'entreprise versera sa contribution au fonds de secours aux personnes âgées défavorisées, géré par Pro Senectute. Ce fonds vient directement en aide à tous les seniors qui éprouvent des difficultés financières.

Lorsqu'on est dans une situation de dénuement, les relations sociales en prennent un coup, elles aussi. Et pas seulement dans le cas des gens âgés. Pour tous les petits budgets, le moindre déplacement peut devenir problématique. Partir en excursion une journée? Le coût d'un billet

de train est exorbitant pour un senior qui vit avec une rente minimale. Même l'invitation sympathique d'un voisin peut être source d'inquiétude, comment lui rendre ensuite la pareille? Une simple question de ce type revient fréquemment aux oreilles des travailleurs sociaux. Et finalement, la personne renonce à son projet de voyage ou d'invitation, ce qui la plonge peu à peu dans une solitude croissante, qui s'accroît au fil du temps.

Pro Senectute agit par le biais de ses 130 centres d'information, répartis dans toute la Suisse. Chaque année, 34000 hommes et femmes s'adressent à l'institution pour obtenir des renseignements et des aides directes.

Un projet à long terme

Les contacts humains procurent aussi un sentiment de sécurité. C'est à partir de ce constat, maintes fois évoqué par les personnes isolées, que Pro Senectute a eu l'idée d'organiser dès janvier 2010 une chaîne téléphonique pour les aînés, sur le modèle de ce qui se pratique souvent dans les écoles pour relayer une information entre élèves. Ces chaînes

pourront réunir jusqu'à six personnes âgées, qui s'appelleront régulièrement les unes les autres. La fréquence des appels sera déterminée par le groupe: un coup de fil chaque jour, tous les deux jours ou une fois par semaine, pour s'assurer que tout va bien. L'heure d'appel sera également fixée par les participants. Le but de cette chaîne est bien entendu de rassurer chacun et de permettre de donner l'alarme en cas de besoin, mais elle vise aussi à créer des liens entre les gens. La mise en œuvre de tels réseaux est simple et peu coûteuse. Il suffit que chaque participant possède un téléphone fixe ou portable, qu'il ait le temps et l'envie de s'impliquer dans ce nouveau type d'organisation. Pro Senectute, soutenu par BNP Paribas, Swisscom et le magazine alémanique *Zeitlupe*, mettra en relation les personnes intéressées.

Bernadette Pidoux

Pour tout renseignement sur l'action du 1^{er} octobre ou sur les chaînes téléphoniques, s'adresser à Pro Senectute Suisse, tél. 044 283 89 89 ou sur www.pro-senectute.ch



Un jour par an au moins

L'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 1^{er} octobre Journée internationale pour les Personnes âgées par sa résolution du 14 décembre 1990. Il s'agit de garantir la dignité, l'indépendance, la participation et l'épanouissement personnel des aînés. Le XXI^e siècle a été marqué par un accroissement spectaculaire de la longévité des êtres humains. L'espérance de vie mondiale moyenne est aujourd'hui de 66 ans, en progression de 20 ans depuis 1950. Elle devrait encore augmenter de 10 ans d'ici en 2050. Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans passera d'environ 600 millions à près de 2 milliards en 2050. La proportion des personnes âgées devrait passer de 10% en 1998 à 15% en 2025. Une progression très rapide et marquée est prévue dans les pays en voie de développement, qui ne disposent souvent pas de système social et de retraite, où la population âgée devrait quadrupler ces cinquante prochaines années. La résolution de l'ONU dit notamment: «La promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris du droit au développement, sont essentielles à la création d'une société pour tous les âges à laquelle les personnes âgées participent pleinement, sans discrimination et sur un pied d'égalité. La lutte contre la discrimination fondée sur l'âge et la promotion de la dignité des personnes âgées sont indispensables pour que ces personnes jouissent du respect qu'elles méritent. Il importe de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales pour créer une société pour tous les âges. Pour ce faire, les relations réciproques entre les générations doivent être entretenues, développées et encouragées par un véritable dialogue général.» Chacun peut y ajouter sa petite pierre... **B.P.**



BIENNE
Rue Centrale 40, c.p. 1263
2502 Bienne
e-mail:
biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

FRIBOURG
Ch. de la Redoute 9,
c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

GENÈVE
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

TAVANNES
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail:
prosenectute.tavannes@ne.ch
Tél. 032 482 67 00
Fax 032 482 67 09

DELÉMONT
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800
2800 Delémont
e-mail:
prosenectute.delemont@ne.ch
Tél. 032 886 83 20
Fax 032 886 83 19

NEUCHÂTEL
Bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
e-mail: prosenectute.ne@ne.ch
Tél. 032 886 83 40
Fax 032 886 83 41

LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Pont 25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 886 83 00
Fax 032 886 83 09

VAUD
Maupas 51
1004 Lausanne
e-mail: info@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

VALAIS
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16

Info seniors

0848 813 813
du lundi au vendredi
Vaud: de 8 h 15 à 12 h
et de 14 h à 17 h
Genève: de 8 h 30 à 12 h